

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-
CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 MAI 2013

L'an deux mil treize le deux mai 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 26 avril 2013, sous la Présidence de Mr Jean-Pierre FESTA, Maire.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :

Mme Rose AMAR, M. Philippe GONDRE, Mr André VINCENT, M. Joseph GRIMAUD, Mr Benoît GOSSELIN, M. Jean-Pierre LASMAN, Mr GARNIER Jean-Yves, Mr Laurent DAUMARK, Mr Pierre GONSOLIN, Mme Marie-Claude KERGIETER, Mme Béatrice ALLOSIA, Mme, Mr Jean Luc MOTTE, Mme Annie MICHELON, M. Laurent PELLEGRIN, Mme Anne DEBLEVID, M. Roland BERNARD, M. Paul DAVIN, Mme Emilie DROUHOT, Mme Emmanuelle CHAIX, Me TRIPODI Nadine.

Absents excusés : GOURDOU Bernard, ROGAZZO Carmine, BOURGEOIS Marie-Anne, FERRARO Fabien, GOURY Dominique.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emilie DROUHOT.

OBJET : Acquisition de Parcelles D 975 ET ZE 35.

- Vu la lettre de France Domaine du 20 mars 2013 ;

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que France Domaine propose à la Commune de lui vendre des parcelles de terrain cadastrées ZE 35 évalué à 3860 € pour une superficie de 5935 m² et D 975 évaluée à 240 € pour une superficie de 48 m².

Ces parcelles de terrains agricoles pourront servir d'échange avec les agriculteurs pour la réalisation ou protection des rives du Drac sur des parcelles agricoles

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte la proposition de France Domaine et donne tous pouvoirs au Maire pour signer tout document nécessaires à cet achat.

Membres en exercice :	26
Membres présents :	21
Pour :	21
Abstention :	0
Contre :	0

Ainsi fait et délibéré le 02 mai 2013

Pour copie conforme
Le Maire
Jean Pierre FESTA

